

CIBEX[®] A.S.B.L.

CHAMBRE DES EXPERTS IMMOBILIERS DE BELGIQUE

COMMUNAUTE FRANCAISE – RPM : 0463.128.181

Siège social et secrétariat : Avenue Van Genegen, 1A - 1150 Bruxelles

Tél : 0496/51.16.17 – info@cibex.be

DEPÔT DE RECLAMATION

A adresser au Président du C.A.M.D. Patrick VEMER c/o CIBEX
ou par mail : info@cibex.be

Je soussigné

Demeurant : Rue N°

A CP

Tél :

GSM :

Adresse mail :

déclare déposer réclamation à l'encontre de l'Expert :

Non : Prénom :

Membre de la Chambre des Experts Immobiliers de
Belgique (CIBEX) sous le n°

Concernant : ordre de mission daté et signé du

Objet de la réclamation :

.....
.....
.....
.....

Nombre de pièces jointes :.....

Droit de greffe :

200,00 € à verser au compte BE55 2100 4768 4444

(La présente réclamation sera enregistrée dès réception du droit de greffe).

Date :

Certifié sincère et véritable.

Le (la) plaignant(e)